

La réunion s'est tenue le mercredi 24 mai 2023 à 20h00, à l'école maternelle Pont-Royal.
Ce CR est complété par l'accès au diaporama de la réunion [Présentation-CoqOs2023-05-24V1.0.pdf](#).

Étaient présents :

- de la Ville : Laetitia Boutrais sixième adjointe déléguée au quartier Ouest Sud et Cité Jardins, Sylvie Darracq élue référente du conseil de quartier, Pia Benguigui chargée de mission participation citoyenne, Jean-Paul Notte chargé de mission prévention / Sécurité, Marielle Denat responsable du service urbanisme,
- invités : Régis Pio directeur de la Mine,
- les propriétaires et l'architecte de la construction 59 rue Marcel Bonnet
- trente-cinq habitants environ, dont Laure Lebarbé habitante du quartier et membre du Comité Mobilités.
- les animateurs du conseil de quartier : Catherine Chollet, Jean Darracq, Philippe Delpech, Philippe Macé, Caroline Pressouyre

1) Présentation d'un projet de construction 59 rue Marcel Bonnet :

Les propriétaires et l'architecte de cette parcelle qui abrite actuellement une double maison (actuellement inoccupée) sont venus présenter le projet de construction d'un ensemble de 5 maisons individuelles mitoyennes et de 2 appartements destinés à la location.

Lien vers la présentation : [230524 Présentation MAIRIE.pdf](#).

Les architectes ont pris le parti de s'inspirer de l'existant, de conserver le corps de l'actuelle maison et d'utiliser des matériaux nobles.

Deux accès à cette parcelle seront créés (création d'un accès uniquement piéton en accès principal et conservation de l'actuel accès pour les véhicules autos).

Il est prévu la mise en place de panneaux photovoltaïques, un chauffage par pompe à chaleur, un jardin potager et un verger partagé, une récupération d'eau de pluie.

Il est prévu du stationnement vélo/deux roues et 5 places de stationnement auto

Suite aux interrogations et questionnements des habitants, Mme Denat précise que, pour l'habitation, le PLU (réglementation) impose une place de stationnement auto par 100 m² de surface de plancher créés.

La demande de permis de construire devrait être déposée fin juin 2023.

La construction devrait durer environ 1 an.

2) Point de situation stationnement/circulation :

Rappel : les objectifs de modification de circulation et de réglementation du stationnement sont de pacifier la circulation.

Notamment le marquage des places aux sols doit empêcher le stationnement sauvage.

Le projet concernant Chateaubriand (St Jean-Pont Royal) a peu avancé car la Ville est en attente de financement de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre et de la Région.

La ville organisera une réunion à la rentrée de septembre ou octobre 2023 pour présenter les avancées du projet.

Les habitants regrettent que la mairie n'ait pas plus communiqué sur cette période sans travaux et expliqué que certains aménagements sont provisoires.

Les habitants demandent à nouveau combien de cartes résidents seront attribués aux maisons :

Il est prévu une carte par foyer.

Les habitants déplorent à nouveau la suppression de places de stationnement qui risque d'entraîner des difficultés de stationnement pour les habitants.

Les habitants demandent qui prévenir en cas de stationnement abusif :

- M. Notte répond qu'il faut prévenir la police municipale, en envoyant si possible une photo de la plaque minéralogique.
- Au bout de 7 jours l'enlèvement du véhicule peut être demandé.

- A ce sujet M. Notte précise qu'il n'est pas utile de prévenir le commissariat du Kremlin Bicêtre.

Il signale d'ailleurs que début 2024, le commissariat du Kremlin fermera pour travaux et les équipes viendront s'installer dans le commissariat de Cachan pendant 2 ans.

Les habitants font remonter les différents points du quartier qui leur paraissent dangereux :

- Rond-point du haut de l'avenue de Chateaubriand : certains véhicules le prennent à l'envers : la Ville signale que le sens de circulation de l'avenue de Verdun va changer.
- La visibilité aux carrefours devrait être améliorée (les avis sont partagés).
- Mise en place d'un sens unique rue de l'Yser sans que les habitants n'aient été prévenus.
- En bas de l'avenue Chateaubriand, il y a beaucoup de stationnement sauvage sur le trottoir.
- Il faudrait mettre en place du mobilier urbain pour l'empêcher car beaucoup de piétons, de ce fait, marchent sur la chaussée.
- La mise en place d'un sens unique rue de Reims faciliterait la circulation de la Valouette.

Pour Lumières Sud, les aménagements ne sont toujours pas achevés. Par ailleurs, un questionnaire avait été envoyé à tous les habitants du quartier ayant donné leur adresse mail au CQ. Globalement les avis des habitants sont plutôt positifs : les chicanes modérément appréciées (mais mieux que les dos d'âne) ont permis de réduire la vitesse, à partir du moment où les rues concernées ont été mises en sens unique.

En séance, une habitante signale l'amélioration du stationnement rue Lavoisier.

3) Présentation d'une association : La Mine

M. Régis Pio, directeur de La Mine, est venu présenter son association et le projet de tiers-lieu à la Porterie du campus de Cachan (ex ENS).

La ressourcerie La Mine créée à Arcueil en 2016 est devenu un tiers-lieu (définition : espace physique et ouvert pour faire ensemble) en 2020 dédié au réemploi et à l'innovation sociale.

Elle propose également un atelier d'insertion employant 40 salariés dont 12 permanents et 28 en insertion.

Elle permet la récupération d'objets et le réemploi, et anime aussi un fab lab (laboratoire de fabrication), un lieu de restauration associatif des ateliers variés et des événements culturels.

4) La Porterie : La Mine

En janvier 2022, elle a candidaté à un appel à manifestation d'intérêt (de la ville et de la SADEV) pour animer un tiers lieu de manière éphémère à la Porterie du campus et l'a remporté en partenariat avec d'autres associations : les centres socio-culturels, Cachan en Transition, Coquelicoop, l'EDIM, l'Accorderie, l'association des artisans de la Bièvre.

Il est prévu que ce local de 500 m² avec un espace extérieur puisse abriter :

- au RdC : un café asso, une friperie, une épicerie,...
- au +1 : une salle pour les initiatives des habitants ou des associations, un espace de coworking, un labo photo et une cabine de podcast
- une salle permettant des activités type yoga, thérapie...

Après travaux, l'inauguration aura lieu le 30 juin 2023 et les activités pourront démarrer courant juillet 2023.

Note : l'inauguration et l'ouverture du lieu ont depuis été décalées à début septembre

C'est un lieu éphémère car ce site devra accueillir ultérieurement la maison des associations et des initiatives citoyennes (MAIC).

Actuellement le cahier des charges de la MAIC est en cours de réalisation en concertation avec les associations, les conseils de quartier et les habitants. Des ateliers avec les habitants auront lieu en juin 2023. (voir site participation citoyenne)

Une fois le projet constitué, un appel d'offres et des travaux sont prévus et devraient se dérouler en 2025, pour une ouverture du lieu début 2026.

5) Budget participatif

Rappel des lauréats de la 2^{ème} édition, sur Ouest Sud :

- Poubelles supplémentaires sur l'avenue du Président Wilson, ainsi que dans l'avenue Chateaubriand et sur Lumières Sud ; à ce jour les poubelles ont toutes été installées.
- Aménagement de jeux d'enfants au coin de la rue Lavoisier et du pont du Loing, à l'extrémité de la nouvelle promenade du Loing secteur A (l'emplacement initialement proposé était la place Chateaubriand) : le projet est en cours et est suivi par les services techniques de la ville (l'emplacement exact reste à clarifier).

Une habitante s'inquiète de la replantation d'arbres rue du Loing à la place des arbres malades ou trop vieux.

Lauréat 3^{ème} édition sur Ouest Sud :

- Plantation d'arbres

Sur Cité Jardins, le terrain n'appartenant pas à la Ville, les habitants vont bientôt voter sur des projets spécifiques (vote organisé par le bailleur Valophis).

6) Comité Mobilités douces (présenté par Laure Lebarbé) :

Il a été mis en place par la Ville en 2023 et remplace le comité Vélo (qui traitait aussi des trottinettes).

Le Comité a été élargi aux piétons puisque la marche est également une mobilité douce qui est pratiquée par tous les citoyens à un moment ou un autre.

Il est constitué de 16 habitants dont 8 tirés au sort, 5 représentant les conseils de quartier et 3 représentant les associations (MDB-Mieux se Déplacer à Bicyclette, Cachan en transition, Carnouplanète).

La 1^{ère} réunion a eu lieu le 21/03/23 (la prochaine est prévue le 14/06/2023).

Un questionnaire en ligne sur le site parlonsensemble-cachan.fr a obtenu 392 réponses et a permis de recueillir 105 propositions.

Le comité mobilité douces a constitué trois groupes de travail :

- Comment réaliser un diagnostic de la marche et proposer un "plan bancs" à Cachan ?
- Comment communiquer sur les mobilités douces à Cachan ?
- Comment suivre les contributions de la cartographie contributive de 2023 ?

Événements ou activités prévues :

- Convergence cycliste francilienne : 11 juin (RV à 10h45 rue Guichard)
- Évènement sur le vélo à Cachan : le 24 septembre
- Projet de cours d'apprentissage du vélo destiné aux habitant.e.s de la Cité Jardins

7) Nouvelles sur les Projets en cours sur le quartier et alentours :

➤ Campus de l'ENS :

Les travaux continuent (rénovation des bâtiments CROUS et travaux pour accueillir le centre d'apprentis).

La ville a démarré une concertation avec le public (1er juin) sur les projets de logements et l'aménagement de l'espace public à l'intérieur du campus.

➤ Aménagement passage du Loing entre la RD920 et le pont du RER (promenade secteur A) : terminé (sauf jeux d'enfants et zones derrière les talus)

Des habitants ont fait remarquer qu'ils avaient encore des inquiétudes sur le maintien de trafics illicites derrière les buttes de terre. M. Notte a indiqué qu'il y aura de la vidéosurveillance (ainsi qu'au niveau de la station de RER Bagneux et de l'avenue du Pont Royal). La zone derrière le talus sera agrémentée de végétation piquante.

Le collecteur de verre initialement situé devant la boulangerie « La Panetière » a été déplacé au niveau du 93 avenue Aristide Briand. Une habitante demande pourquoi le nouvel emplacement n'est pas fléché à partir de l'ancien.

Une autre habitante s'interroge sur le fait que le bac de collecte ne soit pas enterré comme cela est fait au centre-ville. Une boîte à livres est suggérée dans le Passage du Loing.

➤ **Finalisation du chantier @base (Arobase) :**

Les habitants se plaignent du maintien des plots et des poteaux destinés à approvisionner le chantier en électricité et positionnés rues Condorcet et Pascal. La Ville peut-elle mettre en demeure le pétitionnaire de les retirer ?

Le trottoir de la Rd920 est prévu d'être remis en état fin juin 2023.

La ville n'a toujours pas d'information précise sur l'ouverture du bâtiment et l'accès au parc de stationnement. (51 places en gestion municipale).

➤ **Enquête publique de la requalification de la RD 920 :**

A la date du conseil de quartier, le rapport de la commission d'enquête n'était pas sorti.

Il a été rendu public en juin 2023 sur le site du conseil départemental des Hauts de Seine, selon ce lien :

<https://www.hauts-de-seine.fr/mon-departement/les-hauts-de-seine/les-grands-projets/la-voirie-departementale/rd-920-nord>

Un avis favorable a été donné assorti de quelques regrets et recommandations.

Ce sujet pourra faire l'objet d'un point à l'ordre du jour du prochain CQ.

Les travaux devraient démarrer en 2025 et durer 5 ans.

➤ **Maison Raspail :**

Un collectif « Maison Raspail » qui souhaite mettre en valeur le patrimoine de la famille Raspail propose des animations en général tous les 1ers samedi du mois : consulter <https://maisonraspail.org/>

Prochaine réunion du conseil de quartier automne 2023

Pour toute question, proposition de sujets, de participation à des commissions et à l'animation du conseil de quartier, n'hésitez pas à nous contacter :

. Par courrier : Conseil Quartier Ouest-Sud, participation citoyenne, square de la Libération, Hôtel de Ville, 94230 CACHAN

. Par mail : Conseil Quartier Ouest-Sud Cachan coqos.cachan@gmail.com

Annexes :

Lien vers le diaporama de la réunion : [Présentation-CoqOs2023-05-24V1.0.pdf](https://www.ville-cachan.fr/annexes/Présentation-CoqOs2023-05-24V1.0.pdf)

Lien vers les questions-réponses écrites : [Réponses 22.05 Coqos 2023-04v1.0.pdf](https://www.ville-cachan.fr/annexes/Réponses_22.05_Coqos_2023-04v1.0.pdf)

Retrouver le conseil sur <https://www.ville-cachan.fr/cachan-citoyenne/conseil-de-quartier/279-quartier-ouest-s>
et sur <https://parlonsensemble-cachan.fr/assemblees/CQ-Cachan>